



Combs la Ville, le 8 décembre 2009.

## **Enseigne : Modulation du temps de travail C'est définitivement « NON, pour la CGT FAPT 77 ».**

**Depuis plusieurs mois, la Direction de l'Enseigne tant au niveau national qu'au niveau département, veut imposer la modulation du temps de travail.**

Pour mémoire, la Poste au niveau national a retiré ce sujet du champ des négociations. Elle n'aurait pas obtenu les 30% nécessaires pour rendre l'accord valable. Au niveau de la Seine et Marne, AUCUN SYNDICAT n'a signé l'accord départemental !

**La Direction a fait seule ce choix de chercher à imposer la modulation du temps de travail. Elle ne peut faire porter sa responsabilité sur le syndicalisme, sur la CGT en particulier.**

Déjà, parce que la possibilité d'organiser le travail en cycle reproduit à l'identique existe toujours bel et bien. C'est la Poste qui ne veut plus l'appliquer !

**De plus, la modulation du temps de travail, et même si la Poste a dû assouplir le dispositif (du fait des actions du personnel avec la CGT FAPT 77), c'est la mort annoncée du droit à une vie privée, au droit au week-end, voire aussi du droit à choisir ces périodes de congés, droit fortement attaqué avec la notion de semaines fortes où tout le monde doit être sur le pont !**

Et enfin, la Poste a verrouillé les négociations. Certains Directeurs TERRAIN se plaignent de l'absence de participation des organisations syndicales, et notamment de la CGT, lors de différentes réunions (les bilatérales par exemple). Mais qu'y a-t-il à négocier localement ? La seule acceptation des choix de la Direction ! **Dans toutes les réunions auxquelles la CGT a participé, à chaque fois que nous avons posé la question « le projet local introduit-il la modulation du temps de travail ? », il nous est répondu « Oui, et ce n'est pas négociable ! ». A croire que pour certains DT, vu la pression qu'ils mettent sur le personnel pour trouver des signataires, « une prime à la Domenech » est au bout si l'accord est signé !**

Qu'on se comprenne bien, la CGT n'a jamais refusé la négociation quand, in fine, il peut en sortir « du plus » pour les conditions de travail, pour l'emploi, pour les salaires, pour le service public. Ce n'est pas ce qui est proposé (imposé) à l'Enseigne en Seine et Marne. Ce qui est proposé c'est tout le monde mis à disposition de la Poste pour continuer d'accroître la transformation des bureaux en de seules boutiques commerciales.

Et qu'on ne vienne pas nous parler, comme la Direction le fait, « d'améliorer l'accueil des clients ». Ce sont les mêmes qui suppriment des emplois à la pelle, qui ferment des bureaux de proximité, qui réduisent les horaires d'ouverture dans des bureaux.

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles et nécessaires :

- Arrêter la casse de l'emploi à la Poste, à l'Enseigne
- Arrêter la casse du réseau public postal
- Arrêter tout processus de privatisation
- Recréer de l'emploi, des emplois d'EAR pour aussi venir en renfort sur des bureaux en périodes à fort trafic
- Proposer de véritables organisations du travail en cycle, avec le droit au week-end sur la base d'un samedi sur deux et sans ouverture le samedi après-midi, le droit aux congés choisis.

Alors, la position de la CGT FAPT 77 est claire et sans ambiguïté. Cette position a été revalidée par notre congrès départemental des 26 et 27 novembre. Nous ne signerons aucun accord qui fera voler en éclat les droits du personnel et le droit à un vrai service public postal. Or c'est cela dont il s'agit dans les accords locaux à l'Enseigne.

**La CGT FAPT 77 invite l'ensemble du personnel à agir par tous les moyens, y compris par la grève, pour que « la machine à broyer » ne s'installe pas dans les bureaux, comme le veut la seule DTELP !**

C'est aussi sur ces bases que la CGT FAPT 77 invite le personnel à agir le 15 décembre par la grève et en manifestant, dans le cadre de l'appel unitaire national (CGT – FO – CFDT – CFTC) :

- Contre la privatisation de la Poste
- Pour un véritable service public postal moderne et rénové
- Pour l'ensemble des revendications.

**Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux  
« syndiquez-vous efficace »**

---

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT** 

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Facultatif : ☎ (perso.) ..... ☎ (profes.) .....

Grade/ Classification : ..... Métier : .....

Service/Bureau (nom et adresse) : .....

